



LE CODE DE VIE

MON MODE DE VIE

Le code de vie est un cadre de référence qui invite l'élève à assumer ses responsabilités. Nous comptons donc sur la collaboration de tous (élèves, parents, intervenants) pour soutenir cette démarche éducative de l'école et, ainsi, assurer un milieu de vie sain et sécurisant, où chacun se sent respecté et libre d'apprendre et de s'exprimer.

RESPECT • ENGAGEMENT • BIENVEILLANCE

Règles	Pourquoi?	Impacts positifs	Interventions éducatives possibles	Mesures d'aide
Je respecte les élèves et les adultes par mes gestes et mes paroles.	<ul style="list-style-type: none"> • J'apprends à respecter les différences. • Je vis des relations harmonieuses avec mes pairs. • Je favorise ma sécurité et celle des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communications positives aux parents • Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie • Augmentation de l'estime de soi • Fierté personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement verbal • Geste réparateur • Perte de privilège • Retrait de classe • Retrait d'une activité ou d'un privilège 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, par un adulte, de l'élève qui accomplit un geste réparateur • Évaluation des conséquences logiques de ses actes
J'obéis aux consignes de l'adulte.	<ul style="list-style-type: none"> • Je participe positivement à la vie de l'école. • J'assure ma sécurité et celle des autres. • Je suis disponible aux apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat-méritas • Mots d'encouragement à l'élève • Privilèges accordés • Système de renforcements des comportements positifs • Activité récompense 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de réflexion • Confiscation d'objet • Communication aux parents ou tuteurs (agenda, courriel, téléphone) 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le comportement et recherche de solutions • Rappel et modelage des comportements attendus
Je joue à des jeux appropriés, pacifiques et sécuritaires pour les autres et pour moi-même.	<ul style="list-style-type: none"> • J'assure ma sécurité et celle des autres. • Je me sens bien. • Je vis des relations harmonieuses avec mes pairs. 		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les parents ou tuteurs • Suspension interne • Suspension externe • Ateliers préventifs • Retrait de service (service de garde, autobus) 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi avec l'élève • Suivi avec le parent • Référence aux services en éducation spécialisée ou aux services externes
Je prends soin de mes effets personnels, du matériel mis à ma disposition et de mon environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Je vis dans un endroit propre et agréable. • J'ai accès à du matériel en bon état. • J'apprends à agir de façon responsable. 			<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'engagement • Feuille de route • Récréation guidée • Rencontre avec les parents

<p>Je dis non à toutes formes de violence et à l'intimidation dans mon école (verbale, physique et psychologique).*</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je me sens en sécurité. • Je vis dans un milieu sécuritaire. • Je vis des relations harmonieuses avec mes pairs. 		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan d'intervention ou d'un plan d'action • Rencontre régulière avec l'enseignante ou une personne-ressource avec l'élève • Rencontre avec la direction • Suivi 2-1-1 *
---	--	--	---

*Veuillez-vous référer au « Plan de lutte » pour plus d'informations.

Code vestimentaire :

Les vêtements affichants des messages faisant la promotion de violence ou de haine sont **interdits** ;
 Le port des chaussures/bottes est **obligatoire** ;
 Les casquettes/chapeaux doivent rester dans le **casier** de l'élève pendant les heures de cours ;
 Les vêtements doivent être **adaptés** à la saison (ex. tuque, mitaines, bottes, pantalon de neige).



Consignes concernant les appareils électroniques :

Les téléphones cellulaires, montres intelligentes ou tout autres appareils électroniques (à moins d'une permission spécifique) sont **strictement interdits** à l'école. Si votre enfant apporte un appareil électronique à l'école, nous devons le **confisquer**. De plus, les parents devront venir le **récupérer** à l'école.

Violence et intimidation :

Les règles de conduite et les mesures de sécurité établies pour notre école constituent la base d'un milieu sain et sécuritaire. Tous, adultes et élèves, ont les mêmes droits, dont celui d'évoluer en sécurité et d'être accepté dans leur milieu d'appartenance. Promouvoir de saines relations et éliminer la violence est l'affaire de tous et chacun.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le *cyberespace*, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** ET de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (Tiré de la Loi sur l'instruction publique)

Violence : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (Tiré de la Loi sur l'instruction publique)

Violence à caractère sexuel : Toute **forme de violence**, commise par le biais de **pratiques sexuelles** ou en **ciblant la sexualité**, dont **l'agression sexuelle**. Cette notion s'entend également de **toute autre inconduite** qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à **connotation sexuelle non désirés**, incluant celle relative aux **diversités sexuelles ou de genre**, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. (Tiré du site internet du Protecteur national de l'élève, 2023)

La violence et l'intimidation peuvent prendre plusieurs formes et les manifestations s'échelonnent sur un continuum de gravité :

Formes d'agression :	Exemples :
Physique	Pousser, frapper, briser des biens, lancer des objets
Verbale	Insulter, ridiculiser, menacer l'autre
Sociale	Exclure du groupe, répandre des rumeurs
Électronique	Avoir des propos haineux ou faire des menaces sur les réseaux sociaux
Sexuelle	Faire des gestes de nature sexuelle, forcer un.e ami.e à un geste sexuel
Discrimination	Exclure un élève du jeu parce qu'il est d'une autre nationalité

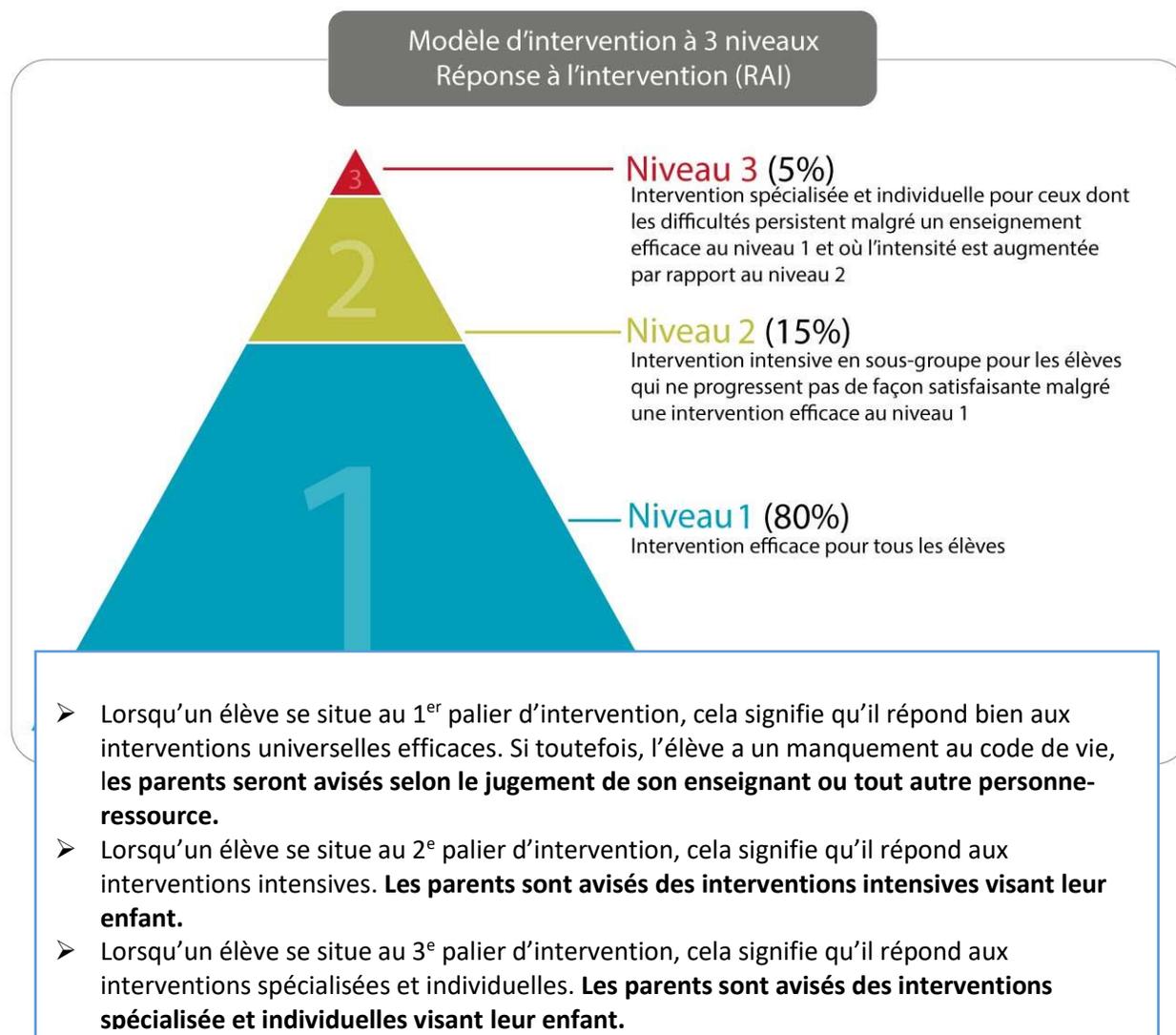


Types d'intervention possibles :

- Rencontre avec le TES
- Réflexion sur le comportement
 - Geste de réparation
 - Confiscation d'objets
 - Suspension à l'interne
 - Suspension à l'externe
- Rencontre avec les parents
- Rencontre avec la direction
- Implication du policier éducateur

Valorisation aux Comportements Positifs :

À l'école, les bons comportements à adopter sont enseignés par différents intervenants et affichés sur les murs. Peu importe l'endroit, il y a des façons appropriées de se comporter selon les trois valeurs fondamentales, soit le **respect**, l'**engagement** et la **bienveillance**. Lorsque tu agiras de façon responsable et que tu opteras pour des comportements positifs, tu recevras un renforcement verbal pour souligner tes efforts et tu pourrais également recevoir un certificat du mois. Il est également suggéré d'encourager tes collègues de classe à faire les bons choix, car l'entraide est la clé pour maintenir un climat sain dans l'école. Lorsque ta classe aura atteint les objectifs ciblés par ton enseignante (ex. des déplacements calmes dans le corridor), vous aurez droit à une récompense (par classe, par cycle ou avec tout l'école).



Pour assurer la pérennité des effets des interventions et maintenir au minimum les comportements inappropriés et interdits, les interventions doivent d'abord être préventives, basées sur des stratégies éducatives, ancrées dans des routines quotidiennes (Debarbieux, 2008; 2011, cité dans Beaumont, 2014) et s'inscrire dans une approche globale et positive (Shaughnessy, 2006, cité dans Beaumont, 2014).